



HAL
open science

Licence professionnelle Systèmes automatisés et réseaux industriels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Systèmes automatisés et réseaux industriels. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038014

HAL Id: hceres-02038014

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038014>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002529

Dénomination nationale : Automatique et informatique industrielle

Spécialité : Systèmes automatisés et réseaux industriels

Présentation de la spécialité

La licence, ouverte depuis 2005, forme des professionnels mettant en œuvre des automatismes en réseaux et de systèmes d'instrumentation virtuelle permettant une supervision locale ou à distance *via* Internet. Elle apporte des compétences pour appréhender les systèmes industriels en termes de commande-contrôle. Les métiers visés se situent dans des secteurs industriels variés et sont ceux d'automaticien, de technicien automaticien, de technicien de maintenance automaticien. La formation, localisée à Salon-de-Provence, est portée par l'Institut universitaire de technologie de Marseille. Elle accueille un public en formation initiale.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	21
Taux de réussite	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	35 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales 3 enquêtes à 12 mois de l'établissement	58 et 72 % de 37 % à 64 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation répond, avec la spécialité de licence professionnelle « Conduite et supervision des systèmes automatisés » portée par la Faculté des sciences de Marseille, à un réel besoin des entreprises dans une activité en plein développement. Les deux formations de l'établissement sont proches dans leur contenu mais travaillent de concert pour la mise en commun de modules d'enseignements et se coordonnent en termes d'intervenants. L'attractivité de la formation, bien que sensiblement supérieure en nombre de candidatures à celle de la licence « Conduite et supervision des systèmes automatisés », reste à conforter. Par ailleurs, la licence ne recrute aucun étudiant de L2. Il n'existe pas de dispositif en amont pour chercher à y remédier ni de module de préparation pour homogénéiser le public à l'entrée. Le volume horaire global de la formation est pourtant très important. Les enseignements des universitaires sont par ailleurs très concentrés sur un faible nombre d'intervenants. La présence des professionnels dans les enseignements est satisfaisante en termes d'horaire et de présence dans le cœur de métier. Les recommandations lors du précédent renouvellement ont été prises en compte.

L'insertion professionnelle s'opère dans les métiers visés, mais il existe une proportion élevée de diplômés en poursuite d'études. Pour les diplômés de 2009, le taux d'insertion chute à 37 %, du fait des poursuites d'études mais aussi de l'apparition, avec la crise économique, de diplômés en recherche d'emploi.

- Points forts :
 - La bonne adéquation aux besoins professionnels.
 - L'intégration satisfaisante des professionnels.

- Points faibles :
 - Les nombreuses poursuites d'études.
 - L'absence totale d'étudiants de L2.
 - L'inexistence d'une unité d'harmonisation à l'entrée en formation.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait de chercher à renforcer l'attractivité de la formation en menant des actions d'information et en développant les modules préparant à l'entrée dans la licence professionnelle (voire de projets professionnels et personnels) dans les filières universitaires situées en amont de la formation. Il conviendrait également d'analyser en conseil de perfectionnement, et en y intégrant des étudiants et anciens élèves, les dispositifs à mettre en œuvre pour renforcer l'attractivité de la formation et les modalités de sélection appropriées pour endiguer les poursuites d'études. Les actions engagées pour remédier à la poursuite d'études dans l'établissement devraient être relayées par celui-ci dans le cadre d'Aix-Marseille Université.

Par ailleurs, il devrait être introduit une unité d'harmonisation à l'entrée de la formation pour accueillir un public plus diversifié, en réajustant des volumes de formation très volumineux. L'enseignement universitaire devrait également être réparti sur un plus grand nombre d'intervenants. L'idée d'ouvrir en contrat de professionnalisation est à concrétiser.

Enfin, il faudrait poursuivre dans le sens d'une collaboration étroite avec la licence professionnelle « Conduite et supervision des systèmes automatisés » en veillant à maintenir une réelle différenciation des deux formations sur la base de besoins professionnels clairement identifiés avec les milieux professionnels.